



fil du voisin planté sur mon mur ext. à l'étage

Par **abeille83**, le **26/03/2015 à 18:25**

Bonjour, rnJ'ai un petit problème avec le voisin qui à fait tenir son fil de support de sa veranda sur la partie de mon mur à l'étage qui donne sur ma plate-forme et qui fait valoir le droit de 25 cm et de ce fait à fissuré le mur intérieur et cloqué la peinture.rnrnMerci de votre réponse.

Par **moisse**, le **26/03/2015 à 18:43**

Bonsoir,rn[citation] qui fait valoir le droit de 25 cm [/citation]rnQuel est donc ce droit ?rnJ'en déduis que le mur est mitoyen et qu'il est épais de 50 cm.rnEst-ce le cas ?